

MODIFICATION DES REGLES DU BASKETBALL Saison 2022-2023

Applicables en France à compter du 8 juillet 2022





Bruno VAUTHIER,
Responsable du Service
Formation des Officiels (SFO)

Arnaud PETITBOULANGER,
Président de la Commission Fédérale
des Officiels (CFO)



ont le plaisir de vous présenter

Les modifications des règles Officielles du Basketball,
Validées par la FIBA pour la saison 2022-2023,
Validées par le Bureau Fédéral de la FFBB du 15 juin 2022
Validées par le Comité Directeur de la FFBB du 8 juillet 2022

Ces ajustements s'appliquent à compter du 8 juillet 2022
pour les matches de préparation et
pour les matches officiels de la saison 2022-2023

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

Modification des Règles FFBB

1. **14 secondes sur rebond offensif : applicable dans toutes les catégories**
2. **Tir à 3 points : unification à 6m75 dans toutes les catégories**
3. **Pas de remplacement en zone arrière jusqu'en U15**

14 secondes sur rebond offensif

Application de la règle FIBA en cours **dans toutes les divisions**

- Quand l'équipe attaquante récupère le ballon après qu'il a touché l'anneau, elle dispose de 14 secondes pour tirer (et plus de 24 sec.)
- La règle FIBA mise en place en 2014 n'était pas appliquée en France (sauf au haut-niveau)
- La règle est applicable dans toutes les divisions et toutes les catégories

Procédure particulière

- S'il n'y a pas de chrono des tirs ou s'il n'est pas compatible, il n'est pas utilisé et c'est l'arbitre qui prend en compte le décompte.
- Dans ce cas l'arbitre annonce « 8 » quand il reste « 8 secondes » pour tirer

Ref : Art 29

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

LIGNE A 3 POINTS A 6 m75 **POUR TOUS**

- Plus d'utilisation de l'ancienne ligne à 3 points à 6m25 pour les jeunes.
- La ligne à 3 points est unifiée à 6m75 pour toutes les catégories et toutes les divisions

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com



PAS DE REMPLACEMENT EN ZONE **ARRIÈRE, JUSQU'EN**

U15 (règle « jeunes » - FFBB)

- Pour favoriser le jeu rapide chez les jeunes, depuis 2015-2016, l'arbitre ne doit pas toucher le ballon sur les remises en jeu en zone arrière (sauf après une faute ou un temps-mort).
- Problème : les remplacements trop fréquents en zone arrière stoppaient trop de contre-attaques possibles.
- Les remplacements en zone arrière ne sont plus autorisés sauf si une contre attaque n'est pas possible, c'est-à-dire en cas de :
 - Faute
 - Temps-mort
 - Arrêt de jeu prolongé (joueur blessé, ballon dans les tribunes, ...)

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

Modifications des règles FIBA applicables en France

- 1. Réduction des tailles minimales des numéros sur les maillots**
- 2. Lancers-francs et temps de jeu sur les fautes au buzzer**
- 3. Faute et nouvelle action de tir**
- 4. Banc et panier de chaque équipe**
- 5. Positionnement de la flèche pour la 1^{ère} possession alternée**
- 6. Faute défensive sur remise en jeu lors des 2 dernières minutes**
- 7. Faute antisportive sur un joueur avec chemin ouvert vers le panier**
- 8. Le chronométreur gère aussi les 5 fautes de joueurs et les temps-morts**
- 9. Nouveaux signaux pour les arbitres**
- 10. Ajustement de la feuille de marque**
- 11. Règles vidéo et Challenge Vidéo de l'entraîneur**

MAILLOTS

Réduction des tailles minimales des numéros

Hauteur mini des numéros de derrière : 16 cm au lieu de 20 cm

Hauteur mini des numéros de devant : 8 cm au lieu de 10 cm

Eloignement minimum des logos ou pubs par rapport aux numéros : réduit à 4 cm au lieu de 5 cm

Ref : Art 4.3.2

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com



BANC ET PANIER DES EQUIPES

Le banc de l'équipe recevante est à gauche de la table de marque (en regardant le terrain depuis la table)

- Les équipes peuvent changer si elles sont d'accord.

Chaque équipe s'échauffe et tire sur le panier en face de son banc en première période.

- C'est l'usage habituel qui était toléré qui devient la règle
- Cela facilite le contrôle des temps-morts sur panier encaissé en fin de match par les OTM et cela correspond aux préférences des entraîneurs.
- Les équipes peuvent changer de panier dès l'échauffement si elles sont d'accord.

Ref : Art 9.4

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

ACTION DE TIR

Si après une faute un joueur commence une **action de tir complètement nouvelle**, le panier ne doit pas compter

- La faute initiale ne peut pas compter comme une faute sur action de tir ... même si une première action de tir avait été engagée auparavant.
- Pas de lancer-franc à accorder en conséquence

Ref : Art 10.4

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

FLECHE DE POSSESSION ALTERNEE

Le premier contrôle du ballon sur ou hors du terrain après l'entre-deux initial définit la première possession alternée (Art. 12)

- L'équipe qui n'établit pas le premier contrôle du ballon sur le terrain ou sur une remise en jeu bénéficiera de la première possession alternée.
- La flèche sera positionnée :
 - Soit dès que le premier contrôle du ballon est établi par une équipe sur le terrain,
 - Soit dès que le ballon est mis à disposition du joueur effectuant la première remise en jeu ou le premier lancer-franc (si le ballon n'a pas été contrôlé sur le terrain auparavant)

Ref : Art 12.5.2 et Art.14.1.1

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com



FAUTES SUR REMISE EN JEU (2 dernières minutes)

La sanction pour ce type de faute est **d'un lancer-franc suivi d'une remise en jeu**

- Une faute sur remise en jeu est une faute commise par la défense avant que le ballon quitte les mains du joueur qui fait la remise en jeu (REJ)
- La remise en jeu qui suit le lancer-franc de sanction se fait au plus près du lieu où est commise la faute (pas à l'endroit de la remise en jeu initiale)
- Ce n'est plus une faute antisportive
- **Si l'équipe fautive est dans la pénalité, la sanction reste identique : 1 LF + remise en jeu (il n'y a pas 2 lancers-francs).**

Ref : Art 34.1.2 et Art. 34.2.3

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

FAUTES AU BUZZER

Si la faute est commise **avant le buzzer, elle compte et il doit rester du temps à jouer**

- C'est le moment où la faute est commise qui compte (pas celui où l'arbitre siffle)
- Les arbitres doivent définir le temps restant (avec la vidéo si autorisée).
- Le chrono doit être corrigé avec au moins 1/10° de seconde à jouer
- Il y a forcément des lancers-francs avec rebond ou une remise en jeu avec du temps restant à jouer

Ref : Art 8.8 , Art.10 et Art. 34.2.2

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com



FAUTES AU BUZZER

Si la faute est commise au moment du buzzer ou après le buzzer, la faute ne compte pas.

- La faute est commise après la fin du temps de jeu.
- La faute ne peut pas compter. Elle est annulée.
- Le chrono reste à 0:00 et le quart-temps est terminé.
- Le panier réussi compte si le ballon a été lâché avant le buzzer
- Il ne peut pas y avoir de faute de lancer-franc ni de remise en jeu

- Note : seules les fautes techniques, antisportives ou disqualifiantes comptent, mais pour le ¼ temps suivant (un rapport peut être fait si le match est terminé)

Ref : Art 8.8, Art 10.4 et Art. 34.2.2

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

FAUTES ANTISPORTIVE

Redéfinition de la faute antisportive dite du « dernier défenseur »

- Une faute est antisportive si elle est commise sur le côté ou par derrière sur un joueur en progression qui a un chemin ouvert vers le panier (pas de défenseur entre lui et le panier) qui a pris le contrôle du ballon ou qui est susceptible d'en prendre possession.
- La faute est donc aussi antisportive avant une réception de passe ou lors d'une interception en cours
- Si l'action de tir est commencée, ce type de faute devient une faute normale sur tir (sauf si un autre motif de faute antisportive intervient)

Ref : Art 37.1.1

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com



ROLE DU CHRONOMETREUR

Le chronométrateur gère les 5 fautes de joueurs et les temps-morts

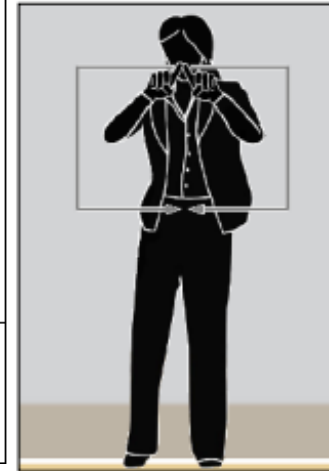
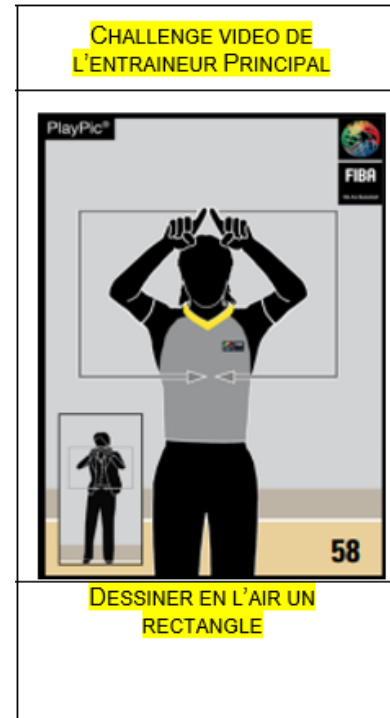
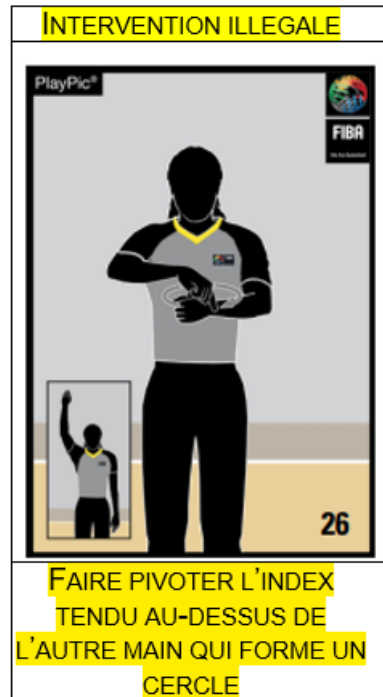
- Les tâches du Marqueur ont été précédemment allégées.
- Le chronométrateur devait désormais lever les plaquettes de fautes et signaler et gérer les remplacements.
- Comme il lève les plaquettes de faute il doit aussi signaler et gérer les 5 fautes de joueur.
- Il gère également les demandes de temps-mort pour une meilleure fluidité du jeu

Ref : Art 49.1

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com



NOUVEAUX GESTES DES ARBITRES



Ref : Annexe A

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

ARBITRAGE VIDEO

L'arbitrage vidéo n'est pas autorisé par la FFBB.

La FIBA et la LNB autorisent l'usage de la vidéo, voire d'un challenge vidéo par entraîneur dans certaines compétitions et dans certains cas.

L'analyse ou le challenge vidéo, quand il est autorisé, est possible immédiatement ou jusqu'au premier arrêt de jeu qui suit la situation.

Les remplacements et temps-morts ne sont pas autorisés avant et pendant l'analyse vidéo. Ceux qui auraient été accordés doivent être annulés.

Ref : Annexe F

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com





FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 rue du Château des Rentiers - 75013 Paris
Tél. 01 53 94 25 00 - www.ffbb.com

